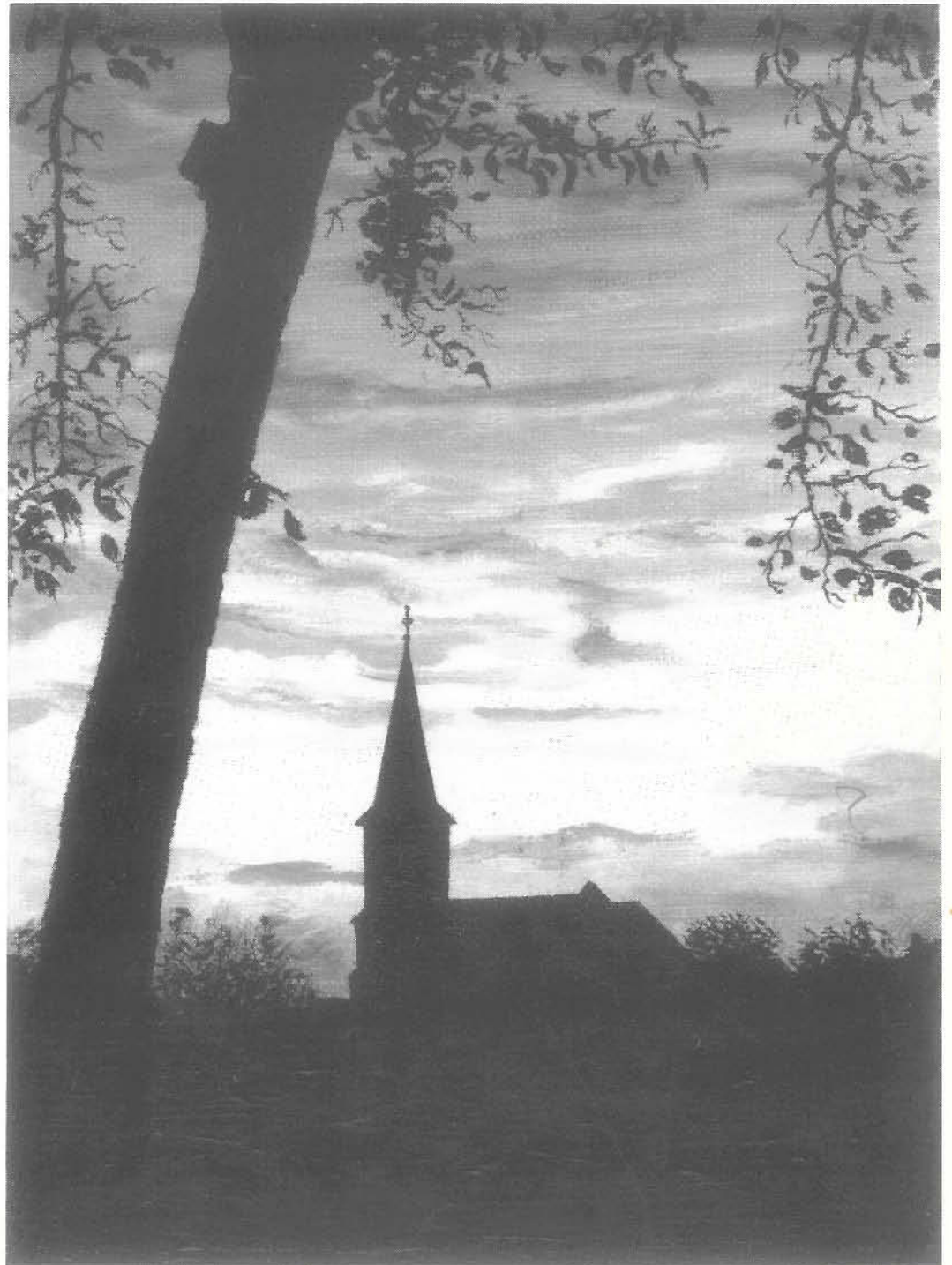




# BULLETIN MUNICIPAL

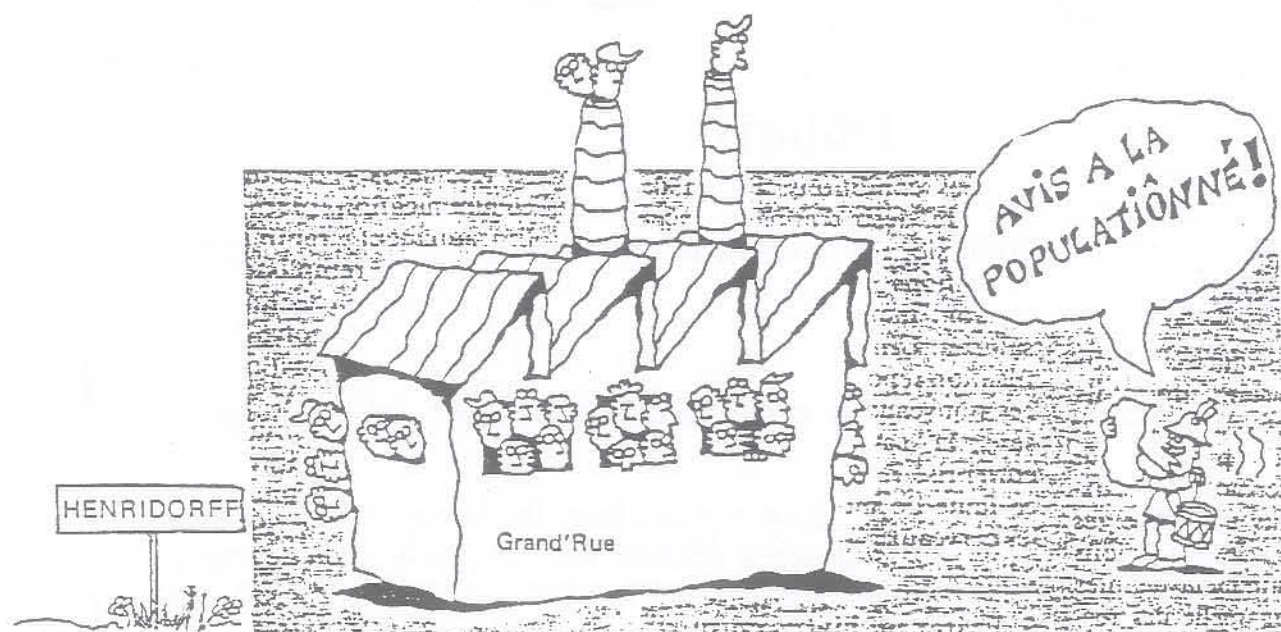
H  
E  
N  
R  
I  
D  
O  
R  
F  
F



*Photo: Armand REIMEI.*

# Information et communication

Sous l'autorité du 1<sup>er</sup> Adjoint: M. KAISER Jean-Jacques



Ecouter, expliquer, dialoguer sont des mots clés indispensables pour la vie d'un village

Précisons tout d'abord un point qui, de nos jours, prête à confusion : il y a l'**information** il y a la **communication** ce sont deux choses bien différentes, même si elles sont complémentaires.

L'information relève d'un acte unilatéral : mettre en "forme" un message pour le faire parvenir à ses destinataires.

La communication est un processus bilatéral plus complexe : créer un échange et même une relation pour faciliter une action commune à un certain nombre de personnes.

Il existe plusieurs raisons pour chercher à améliorer l'information et la communication dans notre village.

## 1 - Neutraliser les bruits et les rumeurs

Dans toute commune des bruits et des rumeurs naissent et se développent. Il est démontré que plus ils se répandent, plus ils se déforment : il suffit de faire l'expérience avec cinq ou six personnes qui se chuchotent un bruit à tour de rôle ; la dernière personne reçoit un message complètement déformé par rapport à la première émission et, le plus souvent, il est altéré dans le sens de l'alarmisme.

Seule une communication régulière peut permettre de neutraliser les rumeurs et de contrebalancer leurs effets désastreux.

## 2 - Créer un climat de confiance

La communication doit viser à créer, maintenir et développer la confiance des différents publics : entreprises locales, médias, associations etc.

Cette stratégie de la confiance, différenciée selon les publics est étayée sur des actions spécifiques de longue haleine : la confiance se perd parfois d'un seul coup alors qu'il faut des mois pour l'établir. On voit par là que celle-ci ne peut exister qu'avec un minimum d'information.

## 3 - Mieux résoudre les conflits personnels et collectifs.

Etouffer l'expression des sentiments de mécontentement, négliger celle des motifs de satisfaction, créent une ambiance malsaine avec une accumulation de plus en plus forte de griefs, entraînent une insatisfaction chronique et favorisent le déclenchement brutal des conflits. Des mots simples et des explications directes peuvent au contraire désamorcer les conflits entre les personnes.

Si l'on considère que les conflits individuels et collectifs sont inévitables, seule une communication authentique, méthodique et systématique permettra de les ramener à leurs justes proportions, et de les résoudre et de faire avancer les choses.

## 4 - Motiver les personnes

L'information et la communication répondent en grande partie à ces nouveaux objectifs, sans lesquels une commune risque de rester peu efficace faute de mobiliser les énergies et les cerveaux.

La création de cette commission était indispensable pour rétablir un climat serein dans notre village d'où l'intérêt de la première diffusion de ce bulletin municipal, lien entre les élus et la population.

Sa publication qui sera annuelle, est ouverte aux associations, à toutes les opinions et communiquera une information claire et précise sur la gestion communale de HENRIDORFF.

## PROBLEMES D'EAU !!!

"La location du compteur à eau est passée de 21 à 100 F ; quelle augmentation !" entend-on dire ici et là.

Qu'en est il exactement ?

### 1 - Cette affirmation n'est qu'en partie fondée.

L'augmentation de F 79,00 par compteur se trouve partiellement compensée d'une part par cinq ramassages supplémentaires **gratuits** durant les mois d'été d'une valeur de 25,00 F par foyer ; et d'autre part, par un **abattement** de 25,00 F par ménage sur les ordures ménagères, soit au total une **diminution** de 50,00 F.

En réalité l'augmentation n'est donc que de 29,00 F. par compteur.

### 2 - Pourquoi une augmentation du prix de l'eau et de celle du compteur ?

De grands travaux sont et seront nécessaires :

- pose de deux nouvelles conduites dans le "Everend" du village pour l'amener à égalité avec le "Unterend".
- construction d'un nouveau château d'eau, l'actuel réservoir qui date de 1933, est trop petit et vétuste.

Pour résoudre nos différents problèmes concernant le tronçon de St-Louis à Henridorff, le Syndicat des Eaux de Phalsbourg a planifié pour la période de 1989 à 1995 la réfection de ce tracé (enfin une injustice réparée qui datait de 1903 !).

L'investissement et l'entretien seront pris en charge par ce dernier à condition que notre commune construise un nouveau château d'eau capable de répondre à la nouvelle demande.

Si par le jeu des augmentations, le taux de subvention passera de 35 à 60 % pour les travaux annoncés ci-dessous :

- 350.000 F pour la conduite d'eau "Everend"
- 500.000 F pour la construction du château d'eau

soit 850.000 F au total

**L'économie réalisée serait de 212.500 F (25 % de 850.000 F).** Ce qui n'est certes pas négligeable pour le budget communal dont une partie repose sur nos impôts locaux.

D'autre part, ce faisant, nous jouons la carte de la solidarité vis-à-vis du Syndicat des Eaux de Phalsbourg, qui, pour réaliser ses programmes d'investissement, a recours à d'importantes subventions.

Par ailleurs il faut saluer le courage du Conseil Municipal de St-Louis, qui, n'ayant pas de problèmes spéciaux d'eau, a néanmoins, par solidarité, augmenté le prix de vente de l'eau ; une position beaucoup plus difficile à expliquer aux Ludoviciens.

Dans cette affaire, comme dans d'autres, nous pensons avoir agi dans l'intérêt et pour le bien de tous.

D'ailleurs, attendez-vous les prochaines années à une plus forte augmentation du prix de l'eau, (voir ci-dessous l'extrait du R.L. du 29/11/89).

## Comité de bassin Rhin-Meuse

# Le prix de l'eau en 90 : 15 F le mètre cube

*Le prix de l'eau risque fort d'avoisiner en moyenne les 15 F le mètre cube au robinet du consommateur lorrain, au milieu de la prochaine décennie. C'est le prix à payer, pour financer un ambitieux programme de reconquête de la qualité des eaux dans le grand Est chiffré à 8,1 milliards de francs.*

METZ. — Réuni, hier, à Metz, le comité de Bassin Rhin-Meuse a décidé à l'unanimité une augmentation progressive de la redevance sur l'eau d'ici à 1996. La décision nécessite encore l'accord gouvernemental. Prise par une assemblée présidée par Pierre Messmer, et rassemblant élus, industriels, consommateurs et écologistes, elle traduit une volonté d'améliorer la qualité des rivières, nappes phréatiques et de l'eau qui coule des robinets en Lorraine, Alsace et dans les Ardennes.

Seulement 50 % des eaux usées domestiques passent par des stations d'épuration. Le taux d'épuration des grandes communes ne dépasse pas 45 %. Plus de 1.000 communes distribuent une eau non potable. La moitié des cours d'eau ne répondent pas aux objectifs. Tel est le constat sans concession dressé par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, beaucoup reste à faire, en particulier en Lorraine dans les bassins de la Sarre et de la Moselle et encore davantage en Meuse.

Un groupe de travail du comité de bassin Rhin-Meuse chiffre à 8,1 milliards de francs le programme de travaux nécessaires d'ici à 1996, pour atteindre les objectifs (« R.L. » du 7/6/1989). Ils se décomposent en 5,3 milliards pour l'assainissement des communes, 1,1 milliard pour

améliorer la qualité de l'eau et la rendre potable, 400 MF pour protéger les rivières et nappes phréatiques et enfin 1,3 milliard pour réduire les rejets toxiques, et prévenir les pollutions accidentelles dans l'industrie.

Comment financera-t-on un tel effort, correspondant à un rythme d'investissement deux fois et demi plus élevé qu'en ce moment ? Les industriels paieront leur quote-part avec l'appui de l'Agence de l'eau, prévoyant un volant de 600 MF d'aides remboursables. Les communes, les départements et finalement les consommateurs seront amenés à mettre la main au portefeuille à travers les impôts locaux et la facture d'eau, pour financer l'aménagement des réseaux d'assainissement et l'installation de stations d'épurations performantes.

### Surtaxe pour l'eau non potable

Variante d'une commune à l'autre, le prix moyen du mètre cube tourne en ce moment autour de 7 francs. Il devrait avoisiner les 15 F au milieu des années 1990, lorsque le programme arrivera à son terme, calcule l'Agence de l'eau. « Ce prix est bien inférieur aux 7 DM déjà pratiqués chez nos voisins allemands, qui bénéficient de meilleurs équipements », fait remarquer le sénateur Jacques Sourdille, président du conseil général des Ardennes,

qui dirige le groupe de travail.

Les 15 F correspondront à une facture annuelle de 750 F pour une consommation moyenne de 50 m<sup>3</sup>. Si l'Agence de l'eau qui touche 32 F par an par habitant, veut contribuer pour un tiers au financement des opérations prévues, sa part dans la facture devrait correspondre en 1996 à 107 F, et même davantage dans les communes distribuant de l'eau non potable. Les textes adoptés, hier, avec la bénédiction du ministère de la Santé, prévoient une surtaxe, autrement dit une sorte d'amende, allant de 0,40 F à 1 F par m<sup>3</sup> pour ces mauvais élèves.

Ces projets ont obtenu un début de réponse positive du gouvernement. Il « approuve les objectifs de qualité et les programmes de travaux », qui permettront de réduire la pollution du Rhin et de ses affluents, conformément aux engagements internationaux pris par la France, a annoncé le préfet de Région, Mahdi Hacène, aux membres du comité de bassin. Maignon s'accorde toutefois un délai de réflexion sur les modalités de financement du programme. Le gouvernement n'y met pas un sou, mais le sujet est hautement sensible, en raison des augmentations de tarifs qu'il générera. Sa réponse est attendue pour Noël.

J.-M. DENNINGER

## LA DEVIATION DU CD 104 F

La déviation de la RD 104 F par le Everend et la Rue du stade a été rendue nécessaire par des impératifs d'élargissement liés à sa réfection et par l'obstacle incontournable qui est le clocher de l'église.

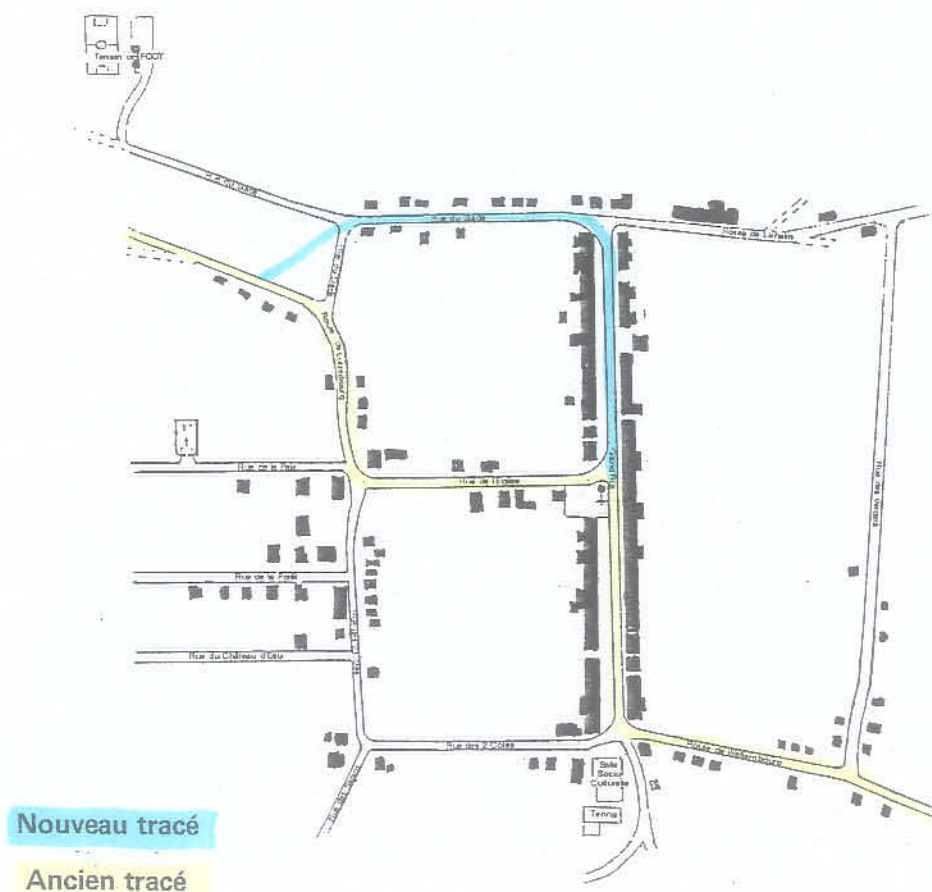
C'est la DDE (Direction départementale de l'équipement) qui revendique la paternité de ce projet.

### Quels en sont les avantages et les inconvénients ?

Des inconvénients, certes il y en aura pour certains riverains. Nous insisterons donc surtout sur le premier point, qui profitera au plus grand nombre.

Tout d'abord le "Everend" bénéficiera des mêmes atouts (et préjudices) que le "Unterend" : double réseau d'eau, assainissement, belle chaussée, confection de nouveaux caniveaux, déneigement en hiver. C'est une question de justice, d'équilibre entre les deux parties du village.

Par la modification de ce tracé, l'école maternelle sera moins exposée au trafic routier et l'accès à l'église et au cimetière sera moins dangereux pour tous.



PLAN DE HENRIDORFF







# Information et communication

---

Un remembrement ne semble pas nécessaire dans notre Commune, les agriculteurs de Henridorff et des environs se partageant déjà le ban par zones d'exploitation.

L'observation attentive de l'ancien plan (1837) pour le village permet de faire un certain nombre de remarques intéressantes relatives à cette époque :

- Au n°1 Grand'Rue existait autrefois la maison communale du pâtre.
- L'actuelle Mairie était le presbytère d'autrefois (beaucoup de personnes s'en souviennent)
- Les écoles se trouvaient au Grand'Rue n° 30 et 87 (l'actuelle salle paroissiale).
- Parmi les anciennes maisons, non alignées (in de Hecke) il y avait déjà le

22, rue des Deux Côtes : THOMAS Jean-Pierre

25, rue des Deux Côtes : LEVY Alvine

rue des Deux Côtes : une maison aujourd'hui disparue

31, rue des Deux Côtes : enfants TROMP Joseph

5, rue du Stade : MORGENTHALER Joseph

15, rue de Lixheim : STENGER Louis

Seule la maison BIACHE existait au bout du village, côté Ouest.

- La maisonnette "Beehm" se trouvait déjà derrière le n° 71, Grand'Rue (voir tome 1 de "Henridorff, village-rue p. 278) ce qui conforte la thèse de l'arrivée du couple BARBARAS/STEINCKA avant 1837.
- A cette époque existaient aussi deux forges :
  - \* Devant le n° 62, Grand'Rue (BURCKEL Georges), aujourd'hui disparue, mais dont les personnes âgées se souviennent parfaitement et qui a été exploitée par les forgerons DILL Alphonse et BURCKEL Antoine avant lui.
  - \* L'autre forge, dont personne n'avait connaissance jusqu'ici, se trouvait vers le 97, Grand'Rue.

Rappelons que d'autres forges ont existé plus tard et qui ont toutes disparues mais dont on connaît l'emplacement d'après différents documents communaux. Elles se situaient devant le 22, Grand'Rue, devant le n° 86 et une autre plus haut que le 5, Rue des Deux Côtes.



association  
pour l'étude  
et la  
sauvegarde  
du  
patrimoine  
rural

23 boulevard  
albert 1<sup>er</sup>  
-54000.nancy

n° ISBN 024-0958  
**Villages  
Lorrains**

juin 1989 n° 47

DEUX VOLUMES POUR HENRIDORFF, VILLAGE-RUE AU PAYS DE SARREBOURG

Aux confins de la Lorraine, Henridorff (que nous avons traversé en octobre dernier) est à coup sûr le plus parfait village-rue de toute la province. Parce qu'il est un des plus récents, édifié en 1614 sur un modèle d'une géométrie surprenante mis au point en Lorraine depuis plusieurs siècles et appliqué systématiquement ici entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup>s. Si sa charte de création est perdue, la naissance et les conditions du peuplement d'Henridorff sont connues, création voulue sur un défrichement par le duc de Lorraine Henri II pour des raisons autant économiques que religieuses.

Henridorff n'est pas intéressant seulement par ses origines et sa morphologie (si sensible sur la photo aérienne de la couverture); il se trouve à la limite des deux cultures romane et germanique. D'où le grand intérêt des témoignages patiemment recueillis par les quatre auteurs, car ils font revivre les usages disparus, généralement peu connus des Lorrains de "l'intérieur". Toute la vie communale au XIX<sup>e</sup> s. est évoquée et des récits directs, non apprêtés, forcent à la réflexion sur les dures épreuves imposées à ceux qui vivaient là, de 1940 à 1945.

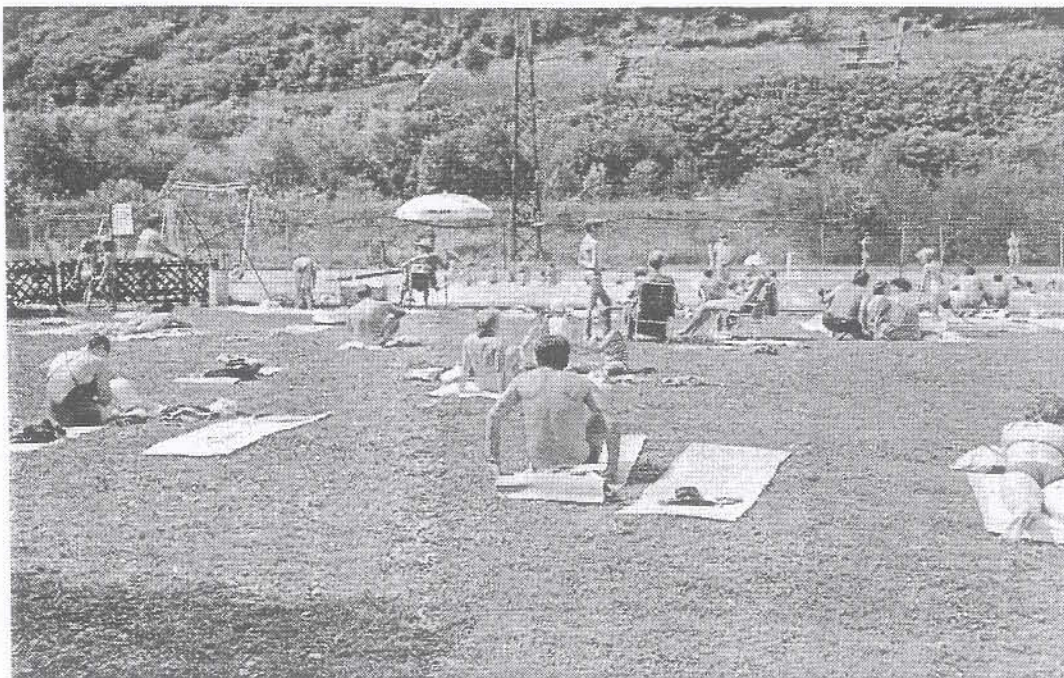
Il faut aussi féliciter les auteurs pour les dix pages consacrées à l'étude et à la rénovation de l'habitat, aux solutions d'aménagement, à "ce qu'il faut faire ... et ne pas faire", dessins à l'appui.

Merçi aux quatre responsables, trois enseignants et un ingénieur, Mme Krumenacker-Dreyet, MM. Kolopp, Martinelle et Riedinger, qui ont su mener rapidement à sa conclusion une oeuvre aussi riche : du premier tome de 284 p. largement illustré, se dégagent de belles leçons sur le monde rural, après la vigoureuse préface, pleine de souvenirs d'enfance, d'un enfant du pays, Julien Freund, professeur honoraire de sociologie à l'Université de Strasbourg.

Nous n'avons pas encore pu lire le second tome qui vient de paraître, consacré à la paroisse et à la vie religieuse, aux familles et aux généalogies, enfin à la vie associative. (Prix du tome 1 : 180 Fr).

I.P.

Extrait de la revue « Association pour l'Etude et la Sauvegarde du Patrimoine Rural » VILLAGES LORRAINS.



Le plan d'eau de la « Hofmühle » à l'annexe de Henridorff

# Travaux

*Sous l'autorité de l'adjoint: M. MOUTIER Jean-Claude*

## RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE

### 1. Réalisation. Partie Est du Village " UNTEREND "

**Maître d'Ouvrage** : Commune de HENRIDORFF  
**Maître d'Oeuvre** : Génie Rural de SARREBOURG  
**Entrepreneur** : Entreprise REICHART à SARREBOURG  
**Montant des travaux** : 289.840,00 F. H.T. subventionné à 35 %,

La rénovation du réseau d'eau du village fut bien une priorité parmi tous les travaux réalisés à ce jour. L'ancienneté des conduites explique en majeure partie le faible débit d'eau au robinet du consommateur dû à l'entartrage de même que les réparations répétitives. Un premier plan fut élaboré par le Maître d'Oeuvre qui suivait approximativement l'ancien tracé, mais après réflexions et avis demandés à la population, il était souhaitable de poser la conduite d'eau de chaque côté le long des maisons et ainsi éviter les nombreuses traversées de la route départementale.

Pour information, il a été posé 625 ml de canalisation en fonte standart Ø 100 de part et d'autre des maisons, 50 ml en Ø 125 pour les amenées principales et 71 ml en P.V.C. Ø 90 posées près de l'église. On notera cependant un petit exploit technique de l'Entreprise REICHART qui entre l'ancien cimetière et l'église fit un passage en force en forant par intermittence à l'outil pneumatique, de même que sous les entrées en pavés.

Veillez noter que lors du **procès-verbal de réception** une réserve a été faite par les responsables de la municipalité : finitions des différents revêtements endommagés lors de ces travaux. A ce propos l'entreprise REICHART s'engage à effectuer ces travaux après les intempéries pour des raisons techniques (tassement du terrain).

### 2. Projet 1990. Partie Ouest du Village "EVEREND"

La rénovation du réseau de la partie Ouest du village est programmée pour l'année à venir, si toutefois les demandes de subvention qui seraient de l'ordre de 60 % nous reviennent accordées.

Par ailleurs il serait souhaitable à court terme de remplacer, l'ancien château d'eau datant de 1933 par un nouveau réservoir semi-enterré avec surpresseur d'une capacité de 250 m<sup>3</sup> et ceci pour être à l'abri d'une éventuelle pénurie en eau potable.

## ASSAINISSEMENT

### 1. Mise en place de la 2e tranche

<b>Maître d'Ouvrage</b>	: Commune de HENRIDORFF
<b>Maître d'Oeuvre</b>	: Direction Départementale de l'Équipement de Phalsbourg
<b>Entrepreneur</b>	: Entreprise REICHART à SARREBOURG
<b>Montant des travaux</b>	: 672.460,00 F. HT subventionnés à 50 %

Les travaux débutent en mars 1989 sous la surveillance de la D.D.E. La 1ère opération consiste à localiser l'ancienne canalisation (1ère tranche) longeant la rue des Vergers après le passage du CD 104 F. C'est à partir de cet endroit que la 2ème tranche du réseau d'assainissement, équipé de buses en béton d'un diamètre de 400 s'étend le long du CD 104 F jusqu'à l'église en attendant la mise en route de la 3ème tranche. Au croisement Est du village est aménagé un déversoir d'orage servant, si besoin est, en cas de surcharge du réseau par une pluie diluvienne, de bifurquer la majeure partie des eaux vers le fossé du "Hansebrunnen".

Il convient de signaler que tous les terrains bâtis sont équipés d'un branchement et que la plupart des propriétaires s'y sont raccordés pour évacuer, le cas échéant, les eaux pluviales, les eaux usées (évier, lavabo, salle de bains, buanderie, etc...) ou encore l'effluent des fosses septiques.

**Le procès-verbal de réception** est signé sans réserve le 5 octobre en présence des parties concernées et aucune plus-value n'est ajoutée sur la facture définitive.

Les bouches d'égout collectant l'eau des caniveaux seront repiquées sur le réseau lors de la réfection du CD 104 F.

Pour mémoire, la longueur totale du réseau est de 675 m, comprend 19 regards de visite de diamètre 1000 et 62 boîtes de branchement.

### 2. Objectifs 1990

Réalisation de la 3ème tranche après accord de la subvention, ces travaux concerneraient le nouveau tracé du CD 104 F (Grand'Rue - Everend" - rue du Stade) et éventuellement le tronçon de la route de Lixheim.

Sans aucun doute dans un avenir proche, la Commune sera contrainte d'assurer l'évacuation des eaux usées vers une station d'épuration ou de les filtrer par de grandes surfaces d'épandage.

## VOIRIE

### 1. Création d'une route vers le stade municipal et d'une aire de stationnement

Dès que le dossier avait été ouvert et que les instances compétentes avaient accordé les subventions, l'étude, ainsi que la réalisation des travaux, s'est mise en route.

Deux projets avaient été envisagés pour le tracé :

- le premier à travers champs, en ligne droite entre le "Becki" et les vestiaires. Cette solution, à priori, assez onéreuse, permettait ultérieurement l'implantation d'un lotissement de part et d'autre du chemin après acquisition des terrains.
- le deuxième, qui suivait l'ancien tracé, a finalement été retenu au vu du financement et des détails impartis.

L'ensemble des travaux avait été programmé sur 2 ans.

La 1ère tranche, déjà réalisée, comportait un raclage du fond de forme très stable, la mise en place de calcaire sur une épaisseur de 25 cm en moyenne, le parking exigeait des travaux de terrassement supplémentaires du fait des différences de niveau.

Il convient, tout de même, de signaler que ce chemin est situé en partie sur la propriété de l'O.N.F., qui pour son compte fit creuser un fossé servant à collecter les eaux pluviales de la route et celles des vestiaires. En aval du fossé un passage busé permet l'écoulement de ces eaux et l'accès vers la forêt.

### 2. La réalisation de la 2ème tranche.

Ces travaux seront planifiés pour 1990 et comporteront le revêtement du chemin qui n'est pas encore défini à l'heure actuelle.

#### Pour information

Lors d'une réunion de travail, le Conseiller Général, nous a fait part du démarrage prochain des travaux relatifs à l'élargissement du CD 104 F (traversée Forêt) vers la vallée et de la réalisation d'un nouveau pont situé sur l'ancien canal, après le passage à niveau.

## TRAVAUX A L'ECOLE MATERNELLE

Les travaux ont été planifiés sur 2 ans pour des raisons de subventions.

### 1. Réalisation en 1989 : aménagement de la cour.

Au courant du mois de juin l'entreprise HUFSCMITT de Garreboung a démarré ce chantier :

- confection d'un mur de clôture
- pose de pavés autobloquants type S
- enrobé pour la grande partie de la cour.

### 2. Projets 1990 : aménagement de la salle de jeux et travaux supplémentaires pour la cour.

Après accord de la subvention qui serait de l'ordre de 65 %, ces travaux pourront commencer et concerneraient :

- la salle de jeux :
  - . confection d'une petite mezzanine
  - . remplacement de 8 fenêtres sur les chassis et vitrages isolants
- la cour :
  - . confection d'une pergola en bois
  - . construction de 2 cabanons
  - . mise en place de main courante de réhausse sur le mur de clôture.

\*  
\* \*

## ETUDE D'UN EVENTUEL LOTISSEMENT

Actuellement un groupe de travail étudie la faisabilité d'un tel projet.

# Gestion de la salle socio-culturelle

*Sous l'autorité de l'adjoint: M. KRUMENACKER Joseph*

## LETTRE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Si dernièrement des frictions ont eu lieu à propos de l'utilisation de la salle Socio-culturelle, il est évident que l'absence du règlement intérieur est en partie à l'origine de ces conflits.

Pour combler cette lacune une commission va se charger de rédiger un règlement strict et précis.

Il est certain qu'avec un minimum de concertation et de bonne volonté, certains incidents auraient pu être évités. Il serait inconcevable si chaque association ne voyait que les seuls avantages qu'elle peut retirer et ne jugeait qu'en termes de comparaisons avec d'autres associations pour se considérer comme le "mal aimé".

il convient donc de rappeler quelques principes, qui, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'un écrit, ont cependant été admis tacitement par tous depuis la construction de la salle :

"Dans la salle socio-culturelle toutes les associations ont mêmes droits et devoirs.

Mêmes droits : chaque association peut utiliser la salle, gratuitement pour tenir son assemblée générale et pour toutes les activités entrant dans son champ d'action.

Mêmes devoirs : les frais de fonctionnement sont supportés par toutes les associations ; c'est ainsi qu'un tarif de location a été fixé pour toutes les manifestations "payantes".

## LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Apéritif et banquet (pour les habitants de la localité)	400,00	F
Apéritif et banquet (pour les gens de l'extérieur)	600,00	F
Communion et baptême	600,00	F
Associations et CMDP	600,00	F
Boum et fêtes des jeunes	200,00	F
Dîner dansant (pour les habitants de la localité)	1.200,00	F
Dîner dansant (pour les gens de l'extérieur)	1.500,00	F
Bal et mariage (les 2 jours) pour les habitants de la localité	1.500,00	F
Bal et mariage (les 2 jours) pour les gens de l'extérieur	2.000,00	F
Location de table et six chaises (1 lot)	20,00	F
Casse de verres et vaisselle (la pièce)	7,00	F
Utilisation du téléphone (l'unité)	1,00	F
Séances pour la gymnastique féminine volontaire	gratuit	



# Le calendrier des manifestations à venir

---

Janvier 1990	le 07	Représentation théâtrale
	le 13	Représentation théâtrale
	le 20	Représentation théâtrale
	le 21	Représentation théâtrale
	le 27	Représentation théâtrale
Février 1990	le 03	Représentation théâtrale
	le 04	Représentation théâtrale
	le 10	Représentation théâtrale
	le 17	Dîner dansant A.S. Waltembourg
Mars 1990	le 03	Dîner dansant Tennis
	le 25	Fête de l'école
Avril 1990	le 22	Vin d'honneur Donneurs de Sang
	le 28	Communion
Mai 1990	le 13	Fête gym. des enfants
	le 27	Remise des médailles Famille française
Juin 1990	le 23	Mariage
Août 1990	le 05	Inauguration des vestiaires
	le 12	Tournoi } Challenge
	le 15	Tournoi } RAUCH
Septembre 1990	le 22	Bal du Messti
	le 23	Soirée Pizza-Flamm
Novembre 1990	le 18	Fête pour le 3e âge (commune)
Décembre 1990	le 09	Fête du Club de l'amitié.

## "ECHOS DU PRIMAIRE"

La rentrée de septembre se fit sans histoires. Nous nous sommes répartis les enfants de la façon suivante : les 24 CM1 et CM2 à Saint Jean Kourtzerode chez Madame Dené nouvellement nommée au poste, les 18 CP-CE2 à Waltembourg chez Monsieur Klein et les 19 CE1 à Henridorff.

J'ai apprivoisé très vite ma nouvelle équipe (10 garçons et 9 filles). Elle m'était familière. Maintes fois, j'avais eu l'occasion de rencontrer ces enfants durant l'année scolaire 1987-1988 lorsqu'ils travaillaient en grande section de maternelle dans la deuxième classe primaire.

Très vite donc, nous pûmes nous atteler à la tâche toujours "semblable" et pourtant jamais "pareille", la tâche qui consiste à apprendre à lire, écrire, compter mais aussi à ouvrir les yeux sur le monde, à regarder, à s'étonner, ... à s'émerveiller.

Dans cette perspective, en automne, nous avons passé une belle après-midi en forêt à la recherche de champignons. Grâce à la présence d'accompagnatrices, nous avons pu former des groupes et ainsi motiver davantage la cueillette : de retour en classe différents prix récompensèrent les équipes méritantes... Nous étions bien surpris de découvrir tant de variétés de champignons dans la seule forêt du stade : nous avons dénombré plus de neuf familles !

## L'ARBRE DE LA LIBERTE

Un autre moment fort de notre vie de classe a été la cérémonie de la plantation du tilleul de la liberté. Ce fut l'occasion de réfléchir à cette valeur si chère qu'est la liberté ! Les commentaires fusèrent de toutes parts. Les enfants n'étaient pas du tout ignares en la matière. Plus d'un avait été sensibilisé aussi au problème des libertés bafouées. C'est donc en toute logique que nous nous sommes intéressés à "la Déclaration des Droits des Enfants".

Le jour J, toute la troupe coiffée du bonnet phrygien s'est rendue près du terrain de tennis. Monsieur le Maire, quelques villageois et les enfants de la maternelle nous ont accueillis.

Monsieur Klou a réussi à nous intéresser à son cours d'arboriculture et à éveiller quelques convoitises pour son sécateur insolite.

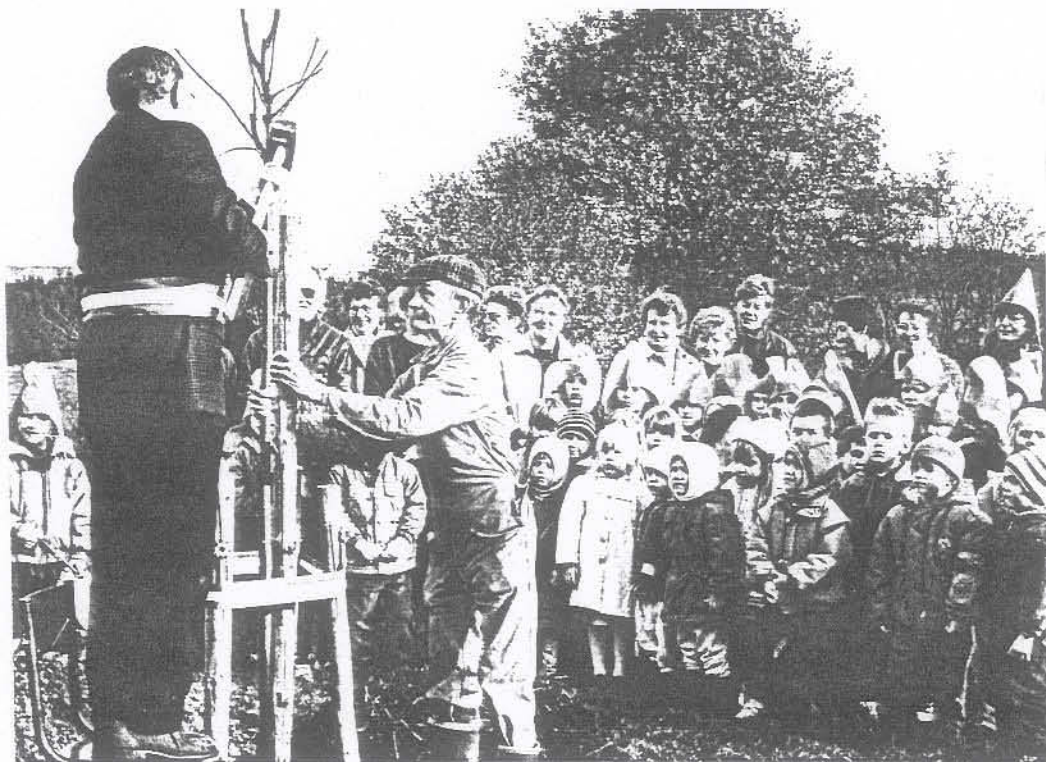
Monsieur le Maire s'est fait conteur : il a évoqué l'histoire des premiers arbres de la liberté.

Puis ce fut aux enfants de prendre la parole du moins aux plus courageux. Juchés sur un tonneau, ils déclamèrent les dix articles des droits des enfants. Et l'hymne national clôtura cette cérémonie.

# A l'écoute des Ecoles

---

Cette après-midi a été une belle "ouverture" pour nous.



## CLASSE DE NEIGE

Du 22 au 27 janvier, grâce au soutien des trois municipalités et à la générosité de la CMDP nous aurons la chance de partir en classe de neige avec 26 CP de Creutzwald.

Que de contacts à vivre ! Que de découvertes à faire ! Et quel bonheur de pratiquer un nouveau sport si la neige est au rendez-vous.

Mais avant, comme à l'accoutumée nous nous préparons à la fête de Noël. Cette année encore, le garde forestier nous a gâtés : il nous a offert un magnifique arbre de Noël. Il mesure plus de 2m74. Nous l'avons dressé dans la salle informatique. Tous les matins de 8h à 8h30, les enfants qui s'initient à l'informatique peuvent l'admirer... avant de se concentrer pour découvrir sur les écrans, les nouveaux secrets de la petite tortue !!

Ce ne sont là que quelques réflexions de notre vie à l'école, sans doute "les plus lumineux"... L'école ne revêt pas toujours "ce visage du bonheur". Parfois le métier est bien difficile, et nous ressentons fortement ce besoin d'une collaboration constructive avec les parents et les trois municipalités pour épanouir, "développer" pleinement les enfants.

## ECOLE MATERNELLE

Cette année l'école maternelle compte 31 élèves, dont 16 enfants de 4 à 5 ans et 15 de 5 à 6 ans. Faute de place, les enfants de 3 ans n'ont pas pu être accueillis.

A la rentrée de septembre les enfants ont eu la surprise de trouver une cour entièrement refaite : revêtement et mur d'enceinte.

Grâce à ces travaux et aux jeux en bois confectionnés par quelques parents dévoués, nos bambins ont de bonnes conditions pour s'ébattre et imaginer de nombreux jeux.

Ils attendent avec impatience le bac à sable qui sera posé au printemps.

### Echange de correspondance

Depuis la rentrée nous entretenons une correspondance avec la grande section de l'école maternelle de VITRY-sur-ORNE. Par ailleurs nous envisageons de rendre visite à nos amis durant la deuxième quinzaine du mois de juin où nous visiterons le zoo d'Amnéville en leur compagnie.

Les frais de transport sont pris en charge par les trois communes du regroupement.

### Manifestation à venir

Après le succès de la kermesse de l'école maternelle du 21 mai 1989, les enfants de l'école primaire et de la maternelle uniront leurs efforts **le 25 mars** pour présenter aux parents et amis un spectacle de rires, chants et danses.

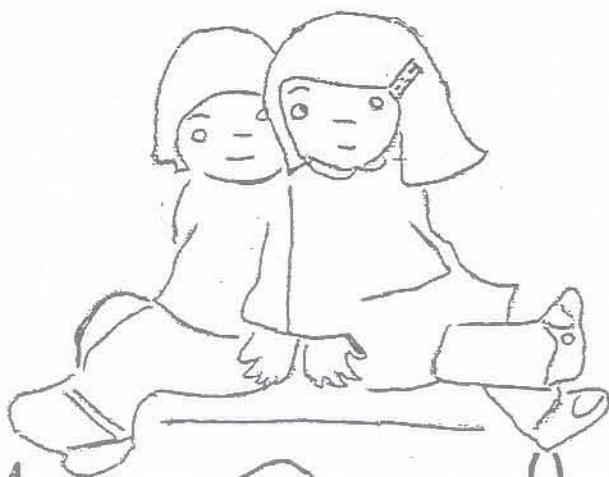
### réflexion d'un enfant le jour de la rentrée

En examinant le revêtement de la cour, un petit garçon s'exclame :  
"Maîtresse, ils ont collé tous les cailloux !!!..."

Mme GUILLEMBET

## LA DECLARATION DES DROITS DE L'ENFANT

1. Voici les droits de l'enfant. Ils doivent être les mêmes pour chacun de nous aux quatre coins du monde.
2. Nous avons besoin d'être protégés pour grandir dans la liberté et la dignité.
3. Chacun de nous dès sa naissance doit avoir un nom et un pays où il se sentira chez lui.
4. Gardez-vous à l'abri du froid, de la faim et des maladies.
5. Aimez et aidez les enfants handicapés ou désavantagés.
6. Nous avons besoin de nos parents pour grandir. Prenez soin des enfants qui n'ont pas de famille.
7. Offrez-nous des écoles, des loisirs qui nous permettent de mieux comprendre le monde.
8. En cas de guerre ou de danger, pensez à nous d'abord.
9. Nous ne devons pas être maltraités ni exploités.
10. Apprenez nous la tolérance pour que les enfants de demain vivent en paix.



# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## LA TROUPE THEATRALE

### "LES COMPAGNONS DE LA SCENE"

Qui n'a pas rêvé un jour au monde merveilleux du spectacle ? Hélas quand s'ouvre la porte sur l'envers du décor les rêves s'estompent la plupart du temps bien vite et seuls les "mordus", les passionnés...persévèrent d'autant plus que les associations sont régies par le bénévolat...

"Les compagnons de la scène" travaillent un peu comme le monde des abeilles, chacun ou chaque équipe exécute des travaux précis et bien souvent à des moments différents au cours de l'année afin de regrouper le tout comme les pièces d'un puzzle, lors des trois derniers mois précédant la saison.

Ce qui implique de connaître pratiquement dès la fin de la saison la pièce qui sera jouée l'année suivante, afin de mener nos investigations : lieu, maquette, décors... époque, etc... et naturellement budget !

Hélas, il est une règle qui n'épargne personne : plus un spectacle est beau, sophistiqué, plus l'investissement est important et plus la trésorerie brasse de l'argent.

**Pour aller de l'avant, il faut investir afin d'améliorer le confort, la sécurité, et la qualité du spectacle.**

Cette année, le projet de gradins a causé un petit différent, alors que toutes, les associations et la commune avaient à y gagner : le théâtre ne s'étant jamais au préalable montré avare pour prêter son matériel. Face à toutes les demandes et ayant du respect pour les spectateurs, nous avons opté pour l'acquisition de ce matériel.

Pour certains, cet investissement paraît grandiose ; quant à nous, nous pensons néanmoins apporter un plus au niveau des spectateurs. De même il est important de ne pas tomber dans le piège des comparaisons ; en effet, les besoins d'une association à une autre sont bien différents.

Il est bon de prendre conscience qu'une association culturelle comme le théâtre en dialecte et malgré son importance apparente et son succès grandissant, est des plus fragile : en effet, avec l'avènement du cinéma puis de la télévision et de la vidéo, les mentalités et les traditions se perdent et notamment le dialecte !!!!

Par ailleurs, ce qui est merveilleux, c'est de voir revenir chaque année pendant 4 mois d'hiver, ceux qui ont été les enfants du village et qui ont dû partir pour faire leur vie. Ils sont là comme avant, avec la même passion :

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

le théâtre. Ils se retrouvent avec les parents, les amis mais peut-être ne les comprend-on pas toujours très bien... et pourtant ils ont grandi.

Soutenez le théâtre à Henridorff qui existe depuis 1929 et qui fait parti du patrimoine culturel de Henridorff. Ce serait dommage que tous les efforts effectués par la troupe soient réduits à néant.

Cette année le programme est le suivant :

**THEATRE à HENRIDORFF**  
**SALLE SOCIO-CULTURELLE**

"Les Compagnons de la Scène" vous présentent  
LEUR NOUVEAU SPECTACLE 1990  
dans une salle entièrement réaménagée

**"D'R VERKAUFT GROSSVADDER"**  
*Pièce humoristique en 3 actes*

- Dimanche 7 janvier - Matinée 15 h (spécial 3<sup>e</sup> âge)

1 - Samedi	13 janvier	: Soirée	20 h 30
2 - Samedi	20 janvier	: Soirée	20 h 30
3 - Dimanche	21 janvier	: Matinée	15 h 00
4 - Samedi	27 janvier	: Soirée	20 h 30
5 - Samedi	3 février	: Soirée	20 h 30
6 - Dimanche	4 février	: Matinée	15 h 00
7 - Samedi	10 février	: Soirée	20 h 30

*Réservations:*  
HEITZMANN - Tabacs - Journaux à PHALSBURG  
aux heures d'ouverture du magasin - Fermé le jeudi après-midi

—  
Réservez dès maintenant pour la représentation de votre choix  
...et bonne soirée!

— Parrainage —

<b>Rockin'Chair</b> Europe 2 programme	<b>SARREBOURG</b> <b>88,4 FM</b>
---	-------------------------------------

**d' solutions bienvenues**

Bernard KALCH

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## AS HENRIDORFF - SECTION FOOTBALL

### 1. BILAN DE LA SAISON 88-89

Au terme de cette saison, l'AS HENRIDORFF qui avait subi le départ de plusieurs bons joueurs, avait atteint l'objectif fixé, à savoir le maintien des deux équipes en 1ère et 2e division. Même si l'équipe A a été obligée de se battre jusqu'à la fin de la saison pour éviter la relégation, elle a tout de même réussi à terminer 5e du groupe avec 17 points. Quant à l'équipe B, elle s'est péniblement hissée à la 8e place avec 7 petits points, en ayant de plus bénéficié du forfait général des Turcs de Phalsbourg.

Durant cette même saison l'équipe A a été éliminée :

- au 5e tour en Coupe de Lorraine par Neunkirch évoluant aussi en 1ère division, alors qu'elle s'était imposée au tour précédent face à Brouderdorff équipe de Promotion d'Honneur.
- au 3e tour en Coupe du Crédit Mutuel par Schneckenbusch équipe de PPD donc de division inférieure.

### 2. MANIFESTATIONS DE L'INTER-SAISON

- Le 25 juin 1989 "Fête du Groupement de l'Union Jeanne de Lorraine."

Sous un soleil radieux, cette journée a débuté par une messe en plein air, célébrée par l'Abbé BRUNNER devant un grand nombre de fidèles. L'apéritif et le repas de midi ont été servis sur place tandis que les cadets de Henridorff étaient opposés à leurs homologues de Phalsbourg. Au cours de l'après-midi, l'équipe Seniors de Henridorff prit sa revanche sur Scheckenbusch (vainqueur en Coupe du crédit Mutuel) par 1 but à 0.

En fin de journée, les vétérans de Hommarting l'emportèrent face à Réding sur le même score pour le compte de la finale du Challenge ARNOLD.

Entre les différentes rencontres les nombreux spectateurs assistèrent aux prestations de la fanfare de Hoff et des majorettes de Merten, et surtout à une remise des médailles. Au nom de la Fédération Sportive et Culturelle de France, l'Abbé ADAM et Monsieur Gabriel SPAHN décorèrent notamment notre président d'honneur Adolphe KAISER pour "sa fidélité à l'UJLL".



# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## - Week-end de l'Assomption "Challenge RAUCH André"

Lors des éliminatoires du 13 août, Gosselming a largement réussi à prendre l'avantage sur l'A.S.H. pour 5 à 1, tandis qu'Arzwiller, éprouvait toutes les peines du monde à se défaire de Walscheid par 4 à 3.

Le 15 août, dans la finale des perdants, la Montagnarde de Walscheid s'inclinait par 8 à 0 face à l'A.S.H., et dans la finale des gagnants Gosselming l'emportait sur Arzwiller 2-0.

Le Challenge RAUCH restera pour un an dans la vitrine du SR Gosselming.

## - 27 août "Fête de l'ASH avec remise de médailles".

Le dimanche 27 août, eut lieu la traditionnelle fête de l'AS Henridorff. Après les matches de l'après-midi, cinq grands noms du football local ont eu droit aux honneurs.

En présence de Monsieur WARHOVER Député et GROSS, Conseiller Général, Monsieur STREULE membre du comité directeur de la ligue de Lorraine, Monsieur BUCHERT, Président de la Commission Régionale des Arbitres, Monsieur ECKLY membre du Comité du District Mosellan, remirent la médaille de bronze à Jean-Pierre MEYER, Albert HEITZMANN, Joseph GEBHARD, Eugène ISAAC, et la médaille d'argent à Adolphe KAISER, président durant 14 années.



Les médaillés entourés des personnalités.

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

## 3. RESULTATS ET OBJECTIFS POUR LA SAISON 89-90.

Pour sa 3e saison en 1ère division, le moral de l'AS Henridorff est au beau fixe. En effet, grâce au retour de l'enfant prodigue Jean-Louis STENGER, grâce à l'aguérissement de Patrick HEITZMANN et autre Patrice WEBER, grâce aussi à l'éclosion du junior Stéphane FRIANT et surtout grâce à l'expérience de tout le groupe à ce niveau, l'équipe fanion est un solide vice-champion d'automne à un point de Morhange. Le bilan est éloquent : pour huit matches joués, 5 victoires, 3 nuls et 0 défaite.

En Coupe de Lorraine, elle est également qualifiée pour le 6e tour face à Gros-Réderching (le 7 janvier, sauf terrain impraticable). Elle est toujours en course pour le 3e tour de la Coupe du Crédit Mutuel après avoir éliminé Saint Louis.

L'équipe B après sa médiocre saison 88-89 s'est mise au diapason de l'équipe A : elle occupe une excellente 3e place et compte 11 points pour 8 matches (4 victoires, 3 nuls, 1 défaite).

Il reste à espérer que la deuxième partie du Championnat soit aussi bonne que la première. Si tel était le cas, la montée en promotion d'honneur ne serait peut-être pas qu'un beau rêve.

Quoiqu'il en soit, les joueurs donneront le meilleur d'eux-mêmes, d'autant plus que l'ASH est en règle avec les fameux articles 67 et 80, disposant dorénavant de 4 équipes de jeunes et pouvant compter sur les 4 arbitres : Materne MEYER, Joseph CHUDY, Myriam SCHEID et Laurent GEBHARD.

## 4. TRAVAUX AU TERRAIN DE SPORT

Pour valoriser le site avec ses superbes installations, les jeunes footballeurs avec à leur tête l'entraîneur Gilbert RAUCH, sont à l'oeuvre pour la construction d'une buvette en lieu et place de l'ancien wagon.



Alain KRUMENACKER

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## NOUVELLES BREVES DU TENNIS CLUB

Après cinq années de fonctionnement l'association se compose d'un effectif légèrement en baisse par rapport aux années précédentes ; environ une quarantaine de membres actifs.

Grâce au comité et à quelques sponsors, la quatrième édition du tournoi interne a pu avoir lieu.

Elle s'est déroulée durant le deuxième semaine du mois de juin 1989, en présence de nombreux spectateurs.

Les phases éliminatoires ont vu s'opposer entre eux environ une vingtaine de membres, Frédéric PETRAZOLLER s'imposant devant Patrick HEITZMANN au cours d'une finale passionnante.

Une fois de plus, le dîner dansant annuel organisé par le Tennis Club connut un franc succès puisque 200 personnes participèrent à cette soirée.

En conclusion je voudrais remercier le comité qui depuis plusieurs années reste fidèle au tennis, merci à eux.



Les finalistes du Tournoi

A. VIVENZIO

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Il existe bien une Section des Donneurs de Sang Bénévoles à Henridorff, malgré ce que certains puissent penser.

Elle a été créée en 1964, sous l'égide de l'Association de l'Arrondissement, par des bénévoles comme :

MM. l'Abbé J.M. SCHMITT  
Camille ISAAC  
Jean-Baptiste LEVY  
Joseph MATHIS  
et bien d'autres.

Il faut rendre hommage à toutes ces personnes, qui se sont dévouées sans compter, et en particulier à Monsieur Joseph MATHIS, qui en a assuré la présidence de 1964 à 1978, sans oublier naturellement tous ces donateurs qui, par leurs dons depuis des années, ont sauvé maintes vies.

Dans les premières années de son fonctionnement, environ 100 personnes ont participé aux collectes, aujourd'hui on n'en compte guère plus que 60 donateurs.

Cette désaffection est due à différents facteurs, comme :

- les donateurs atteints par la limite d'âge ne sont que partiellement remplacés par des jeunes,
- l'ignorance de certains,
- un certain égoïsme, et de l'individualisme.

**TRES IMPORTANT** : Il n'y a absolument aucun risque de contagion, en effet tout le matériel utilisé est parfaitement stérile, et à usage unique.

A l'instar des autres sections de l'arrondissement et des associations locales, la section de Henridorff est la seule à ne pas avoir de statuts propres, ni de budget.

Les donateurs de sang de Henridorff dans leur grande majorité, ont toujours refusé tout aspect financier, pour ne défendre que la valeur du don bénévole. **Ce qui est tout à leur honneur.**

Sans budget, il est très difficile, sinon impossible d'avoir le rayonnement et la présence des autres associations, ce qui n'est d'ailleurs pas le but recherché.

Sous l'insistance constante de l'Association d'Arrondissement, à laquelle la section est rattachée, et sous menace d'exclusion, pour non respect statutaire, nous avons été contraints de demander une cotisation de 5 F par donneur.

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

Celle-ci est versée à concurrence de 75 % à l'Association d'Arrondissement.

Avec l'évolution des techniques médicales, l'augmentation des accidents de la route, le besoin de sang et de plasma est de plus en plus important. Des milliers de personnes sont sauvées chaque année, grâce à la générosité des donateurs bénévoles. Venez nous rejoindre, et apportez votre contribution à cette immense action d'entre-aide.

Toute personne âgée de 18 ans (révolus) à 65 ans peut accomplir ce geste qui sauve.

Un appel tout à fait particulier est adressé aux jeunes de Henridorff, de venir nous rejoindre. Il est à noter que lors de la dernière collecte, nous avons enregistré 4 nouveaux donateurs. **Félicitations à ces 4 jeunes gens.**

Depuis quelques mois, une unité de Plasmaphérèse fonctionne à Sarrebourg, où toute personne désirant donner du plasma peut se rendre, après avoir pris rendez-vous. La durée de ce don est d'environ 45 minutes.

Il existe également la possibilité de donner du plasma, lors des collectes de sang organisées dans la localité, mais du fait de sa durée seulement deux personnes peuvent se présenter. Deux personnes lors de la dernière collecte ont eu le courage de patienter 3/4 d'heure. **Bravo.**

N'oublions pas que, chacun de nous peut un jour avoir besoin de son prochain.

Une collecte de sang sera organisée au printemps, ainsi qu'en automne. Les dates seront communiquées en temps utile. Venez-y nombreux.

Depuis quelque temps, la section s'est dotée d'un petit comité présidée par M. Albert HEITZMANN et qui comprend en outre :

Mmes Angèle SCHMITT  
Simone WEBER  
Marie-Andrée PETRAZOLLER  
MMrs. Gilbert TROMP  
Eugène ISAAC  
Francis HABERT  
Thierry TROMP

La section envisage l'organisation d'une petite fête, pour honorer les plus fidèles donateurs. Il est à espérer, que celle-ci aura plus de succès que les précédentes, où seulement une dizaine de personnes se sont déplacées.

Albert HEITZMANN

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## LE CLUB DE L'AMITIE ET DU 3e AGE

Le club présente à ses membres et organise pour eux diverses manifestations, afin de permettre à chacune et à chacun de choisir selon ses goûts, ses possibilités physiques et morales,

- soit une ambiance de recueillement religieux (pèlerinage,...)
- soit un contexte de gaieté, d'entrain (repas, jeux, sketches,...)
- soit les deux.

Le club est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, de temps en temps, veulent se retrouver ensemble, rompre leur solitude ; mais nul n'est contraint de suivre toutes les manifestations présentées.

Les malades et les personnes âgées reçoivent la visite de membres du club. Les anniversaires ne sont pas oubliés et les récipiendaires sont fêtés. Le club s'est chargé de l'ornementation florale, en mars, de la statue de Saint-Joseph (à l'église) et en mai de l'autel de la Sainte-Vierge Marie et celui de la grotte.

### Enumération des réalisations de 1989 :

- |             |  |
|-------------|--|
| 14 janvier  | : messe pour les membres défunts, repas, tirage des rois à Henridorff                  |
| 2 février   | : pèlerinage à Bonne-Fontaine  |
| 19 mars     | : après-midi récréatif pour fêter les "Joséphine et Joseph"                            |
| 28 avril    | : assemblée générale   |
| 8 mai       | : marche (le grand tour de Henridorff)   |
| 16 mai      | : excursion à Echternach   |
| 25 mai      | : fête Dieu, pèlerinage à Bonne-Fontaine (messe, repas, procession)                    |
| 1 juin      | : goûter à Henridorff (anniversaires et fêtes du 1er trimestre)                        |
| 30 juin     | : pèlerinage à Lourdes   |
| 16 juillet  | : pèlerinage à Saint Ulrich pour la fête de N.D. du Mont-Carmel (messe, repas, vêpres) |
| 7 septembre | : après-midi récréatif   |
| 19 octobre  | : après-midi récréatif   |
| 17 décembre | : fête de Noël   |

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

Lors des sorties, des rencontres, des membres des clubs d'amitié et du 3e âge des communes voisines se joignent à ceux de Henridorff.

La fête de Noël est à citer tout particulièrement: 200 personnes ont participé, dont près de la moitié venue des communes voisines, (Hommarting, Mittelbronn, entre autres). Elle a été non pas seulement celles des personnes âgées, mais aussi celle des enfants, qui ont récité et chanté en français et en allemand. Cette année encore la cheville ouvrière de cette fête mérite nos félicitations. Nos remerciements vont aussi aux enfants, à la flutiste, à la chorale, aux bénévoles et à tous les présents.

## Le programme 1990

Il sera présenté en priorité aux membres du club lors de l'assemblée générale.

## Première excursion du « Club de l'Amitié »

MAI 84



A. MARTINELLE et A. KRUMENACKER

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## SECTION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section de gymnastique volontaire, au départ section féminine accueillant des femmes de 15 à 60 ans et même au-delà, a développé son activité et s'est ouverte aux enfants et aux personnes du 3e âge.

Elle comprend donc à ce jour 3 groupes qui représentent 78 licenciés :

- groupe section de G.V. Enfants
- groupe section de G.V. Féminine
- groupe section de G.V. Avance en âge.

Chaque groupe, même s'il est affilié à F.F.E.P.G.V. reste autonome dans son fonctionnement tout en faisant partie de l'association sportive de Henridorff.

### Section de Gymnastique Volontaire des Enfants

C'est toute une jeune section qui fonctionne depuis un an sous la responsabilité et la compétence d'une animatrice de G.V. : Mme ALAPHILIPPE Christiane.

Les séances de gymnastique ouvertes aux enfants de 3 à 10 ans fonctionnent le mercredi après-midi en 2 groupes :

- le groupe des petits de 13h30 à 15h
- le groupe des grands de 15h à 16h30.

La section de G.V.E. est dynamique et très vivante ; ses multiples activités en témoignent :

- participation à la fête de la section de gymnastique avec un spectacle haut en couleurs : danses, saynètes et chants,
- fonctionnement la première quinzaine de juillet sous forme de centre de loisirs éducatifs tous les après-midi (bricolage, cuisine, sorties, sport).

Ayant fait ses preuves, la section de G.V.E. projette de réaliser seule la traditionnelle après-midi récréative de la fête de la gymnastique le 13 mai 1990.

Gageons que cette fête connaîtra le succès mérité. Nous leur souhaitons bonne chance et les encourageons vivement.



# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## Section de Gymnastique Volontaire Féminine

La plus ancienne des trois sections fonctionne tous les mercredis soirs de 20h à 21h dans la salle polyvalente, sous la responsabilité d'un professeur de sport, Monsieur Eugène SPAETHER.

### - Activités de la section durant l'année 1989

En plus des régulières séances de G.V. du mercredi soir, la section a organisé deux sorties pédestres :

- l'une à la chapelle Saint-Michel, au mois de juillet
- l'autre à la chapelle Saint-Vit, au mois de septembre.

Ces deux sorties, par un temps superbe, ont ravi tous les participants.

Le 30 juin 1989, toutes les dames se sont retrouvées dans la salle polyvalente pour clôturer la saison autour d'un couscous royal dans une ambiance chaleureuse.

La traditionnelle fête de la gymnastique a eu lieu le dimanche 16 avril 89 dans la salle polyvalente. Cette manifestation a donné lieu à des préparatifs intenses tant au niveau des répétitions qu'au niveau de la confection de costumes et de décors. Chaque membre y a participé activement en apportant ses compétences propres et cette année la toute jeune section de G.V.E. a prêté son concours pour la réussite de cette fête. Les efforts ne furent pas vains, car cette après-midi récréative a connu un succès mérité. Le spectacle de qualité a retenu l'attention de tous les spectateurs et particulièrement celle d'un responsable de la Section Amnesty International/Arrondissement de Sarrebourg.

Le 28 octobre 1989, Amnesty International a choisi Henridorff pour organiser sa soirée annuelle d'information destinée à faire connaître ses buts et ses activités.

La section de G.V.F. de par son dynamisme a été sollicitée pour prêter son concours matériel à l'organisation et à l'animation de cette soirée.

C'est avec un réel enthousiasme que tous les membres de la section ont répondu favorablement à cette demande.

Ce fut à nouveau l'effervescence des préparatifs occasionnés par cette soirée : répétitions, cueillette de myrtilles, confection de tartes et le jour J chacune était à son poste, les unes dans la cuisine, certaines au service et d'autres sur la scène.

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

Cette soirée restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui furent présents, et a fait dire à la secrétaire d'Amnesty, ces compliments qui iront droit au coeur de toutes ces dames de la section :

" Surprise devant ce très beau spectacle, plein de rêve, d'humour, de rythme. Il a fallu aux artistes beaucoup de travail pour arriver à ce fini, à cet ensemble : ceux qui ont dansé bien sûr, mais aussi ceux qui ont oeuvré dans les coulisses : de la chorégraphie aux costumes à travers les décors et les éclairages.

Surprise devant la conception de la soirée : repas entrecoupé de spectacles. Je crois avoir entendu dire qu'à aucun moment ont ne se soit ennuyé. Chacun en a eu pour son compte : les fins palais, les bonnes langues, les amateurs de danses. Et chacun s'est senti à l'aise dans l'ambiance que d'emblée vous avez su créer dans votre jolie salle.

Surprise devant la haute tenue de cette soirée où chaque détail avait été prévu.

Merci à tous ceux qui tenaient la scène, et à tous ceux aussi qui ont oeuvré dans l'ombre, pour que chacun soit bien servi, pour que toute la soirée soit bonne".

Puissent ces paroles encourageantes maintenir et développer les liens existants entre les femmes de la section de GVF ainsi que l'esprit de partage qui a été le moteur de chacune de ses après-midi récréatives.

## - Projets 1990

Le 7 janvier 1990, le groupe de jeunes femmes réalisatrices des spectacles se rendra à Phalsbourg pour participer à l'animation de l'après-midi récréative par la Croix-Rouge aux personnes âgées.

La traditionnelle fête de la gymnastique organisée cette année par le GVE permettra à la section de GVF de mener à bien des projets plus ambitieux pour 1991. A cet effet, elle souhaite voir ses rangs grossir de quelques jeunes femmes ou jeunes filles actives et attirées par la danse et le spectacle.

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## Section de G.V. Avance en âge

C'est une nouveauté. La section de GV Avance en âge en est encore à ses premiers balbutiements. Après une réunion d'information au mois d'avril, des séances-tests au mois de juin, la section a démarré au mois d'octobre.

Les séances de gymnastique douce sont animées par Mme ALAPHILIPPE Christiane tous les lundis, de 14h à 15h dans la salle polyvalente.

La section ne compte que peu de membres, car la gymnastique douce, si elle a surpris, n'a pas réussi à attirer les personnes concernées qui, soit pensent qu'à leur âge la gymnastique est inutile ou impossible à faire, soit n'ont pas le courage de faire le premier pas en allant à une séance.

Pourtant, qu'on se le dise, la gymnastique douce est adaptée à toutes les personnes, même et surtout à celles qui ont des difficultés et des problèmes de santé.

Elle apporte un bienfait à tous les niveaux :

- physique, de par tous les mouvements ;
- moral, de par l'esprit d'équipe, de rencontre ;
- intellectuel, car elle demande de la réflexion et de l'attention.

Les séances sont des moments de détente auxquelles nous vous invitons pour rejoindre le groupe actuel.

---

La section de gymnastique volontaire poursuit des objectifs allant dans la sens d'un plus grand bien-être physique et moral des personnes; et quel que soit l'âge de celles-ci.

A tous et à toutes qui êtes intéressés par la gymnastique, vous pouvez venir rejoindre le groupe qui vous convient.

Marie-Andrée KRUMENACKER et Chantal FOLTZ

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

## LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Actuellement notre corps comprend 16 pompiers :

- 1 lieutenant,
- 1 adjudant,
- 1 sergent chef,
- 3 caporaux,
- 10 sapeurs.

Un renforcement de l'équipe actuelle s'avère nécessaire pour l'année 1990.

### Interventions

Au cours de l'année 1989 il y a eu 26 interventions :

- 16 nids de guêpes ou frelons,
- 4 feux de cheminées,
- 4 accidents de personnes,
- 1 feu de chambre
- 1 opération diverse.

Pour parfaire les connaissances de nos sapeurs, des stages et des recyclages de toute nature ont été effectués au courant de l'année.

### Distinctions au sein du corps

A l'occasion de la fête de la Ste Barbe une cérémonie tout à fait exceptionnelle eu lieu à la salle polyvalente, en présence de nombreuses personnalités :

Monsieur le Député Maire WARHOVER,  
Monsieur le Conseiller Général GROSSE,  
Monsieur le Maire et ses Adjointes,  
Madame et Messieurs, les Conseillers Municipaux,  
Commandant HAUTER,  
Commandant WENDLING Médecin S.P.,  
Capitaine GROUARD Inspecteur Départemental Adjoint,  
Commandant OETINGER Chef de la Brigade de Gendarmerie de Phalsbourg,  
Sous-lieutenant GUEHL Commandant du Centre de Secours de Phalsbourg,  
Mademoiselle LECHNER Directrice d'école,  
le Président de la CMDP locale,  
les Présidentes et Présidents des différentes associations,

# HENRIDORFF ASSOCIATIONS

---

afin d'honorer la remise de médailles d'or pour 30 années de service et plus au sein du corps des Sapeurs-Pompiers de Messieurs :

RIEDINGER René,  
KRUMENACKER Joseph,  
MORGENTHALER Joseph,  
TROMP Joseph



*Les médaillés entourés des personnalités.*

à qui nous souhaitons une très longue et bonne retraite bien méritée et encore une fois **Bravo** pour leur grand dévouement durant toutes ces années de service.

Il mérite d'être dit que les Sapeurs Pompiers ont une fois de plus démontré durant cette année, par leur courage et efficacité, leur sens du devoir au sein de la communauté et désirent ardemment poursuivre leur oeuvre dans cet esprit.

## ETAT CIVIL 1989

### NAISSANCES

CONTESSE Mélanie Raymonde née le 28 janvier 1989 à Sarrebourg  
GROSCHANG Ludivine Laurence née le 06 février 1989 à Phalsbourg  
HERINGER Candy Sonia née le 21 mars 1989 à Saverne  
GOTTIE Joannie Marie-Gilberte née le 02 juin 1989 à Saverne  
DEROUBAIX Anaïs Paulette Hélène née le 18 septembre 1989 à Saverne  
JAECK Hélène Michèle née le 29 septembre 1989 à Saverne  
WILHELM Frédéric né le 12 octobre 1989 à Saverne

### MARIAGES

RAUCH Denis et KLUSS Isabelle le 10 juin 1989  
JAECK Marie-Florence et STENGER Daniel le 12 août 1989  
HIEGEL Carmen et MINARD Marc-Eric le 26 août 1989

### DECES

HERINGER Marie veuve KRIBS le 01 janvier 1989  
HOFFMANN Berta veuve DIMAURO le 02 avril 1989  
NOBLET Xavier le 11 décembre 1989

Concerne uniquement les actes enregistrés dans le registre d'Etat Civil

### NOCES D'OR

HERINGER Antoine - FOLTZ Berthe



## POSTFACE

Le responsable de la publication remercie les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce Bulletin :

MM. le maire, pour ses articles

- "La déviation du CD 104 F
- Rénovation de l'ancien cadastre
- Il est toujours permis de rêver
- Lettre ouverte aux associations"

les adjoints,

les conseillers municipaux,

le personnel enseignant,

les responsables des associations,

la secrétaire de mairie.

Que 1990 soit une année de concertation, de sérénité, de joie et de bonne santé pour tous.

Jean-Jacques KAISER

Premier Adjoint

